

leur qu'il faut prendre en compte, Selon Mame Astou Diouf Sow

lutte contre la fraude permettra d'inciter les entreprises fraudieuses à devenir formelles.

En début juin, le Premier ministre Paul Kaba Thiéba a dressé la liste des résultats atteints en 2016 lors de la revue annuelle du PNDES. Des résultats qu'il a qualifiés de «progrès notables». Le FMI partage-t-il son optimisme?

Le constat général qui ressort de la revue annuelle du PNDES est que sa mise en œuvre a été satisfaisante en 2016. Notamment, au niveau du cadre macroéconomique, la mobilisation des recettes intérieures s'est fortement raffermie, par rapport à 2015, pour atteindre 17,5% de PIB. Ces efforts se sont faits malgré les dé-

fis rencontrés en 2016, notamment l'aspect sécuritaire, la mise en place d'un nouveau gouvernement et le fait que le PNDES lui-même ait été adopté en milieu d'année, ainsi que la loi de finances rectificative.

Pour la suite de la mise en œuvre, il est primordial de s'assurer que le cadre macroéconomique à moyen terme auquel est adossé le PNDES promeut la stabilité macroéconomique et la viabilité de la dette. Un des principaux ingrédients pour cela est une politique budgétaire soutenable. En particulier, il est souhaitable que les investissements prévus dans le PNDES soient mis en œuvre à un rythme approprié, tenant compte de la capacité d'absorption de l'économie burkinabè, ce qui

aide à assurer leur efficacité et un impact maximal sur la croissance. Pour 2017, par exemple, la loi de finances rectificative prévoit de plus que doubler le volume des investissements.

Ce rythme d'augmentation des investissements n'a en général pas été efficace pour les pays qui l'ont expérimenté. Une attention particulière devrait aussi être portée sur la qualité des dépenses d'investissement, avec un accent sur la priorisation, la sélection, le séquençage et l'exécution des projets. Il s'agit donc pour le gouvernement de s'assurer que l'allocation du volume d'investissements par année puisse prendre en compte les capacités d'absorption et d'exécution, et que le cadre macro-

économique global puisse reposer sur des principes de stabilité, avec un déficit budgétaire contenu et financé prioritairement par des dons ou des prêts concessionnels.

A cela s'ajoutent d'autres ingrédients pour augmenter l'espace fiscal pour réaliser les investissements. On peut citer entre autres l'amélioration de la mobilisation des recettes internes, le renforcement de la gestion financière et la maîtrise des dépenses courantes. Pour ce dernier, je pense notamment à la maîtrise de la masse salariale et des subventions non ciblées comme les subventions des prix de carburant à la pompe, qui profitent plus aux riches qu'aux populations en difficulté. □

Entretien réalisé par NK

Afrique subsaharienne

La croissance économique en berne

• 1,4% de taux de croissance régionale en 2016

• Le niveau le plus faible depuis plus de 20 ans

• Des perspectives assombries

L'ANNÉE 2016 a été difficile pour de nombreux pays en Afrique subsaharienne. La croissance régionale en a été touchée et est descendue à 1,4%, le niveau le plus faible depuis plus de 20 ans. Le taux de croissance a diminué dans environ deux tiers des pays de la région, qui représentent 83% du PIB régional.

De l'analyse des perspectives économiques régionales en Afrique subsaharienne du Fonds monétaire international (FMI) dont le rapport a été rendu public le 8 juin dernier lors d'un séminaire présenté par à l'ISPP de Ouagadougou, animé par Mme Diouf-Sow, il ressort que la dynamique de la croissance demeure fragile, et que les perspectives économiques sont assombries, même si l'institution table sur un rebond modeste, avec une croissance de 2,6% en 2017. Mais à ce rythme, le taux de croissance de la région restera «bien en deçà des niveaux tendanciels passés, ce qui ne fera guère progresser le revenu par habitant».

La principale raison de ce rebond modeste: «Les ajustements de politiques publiques ont été différés et sont encore trop limités». En conséquence, l'activité du secteur privé s'en trouve pénalisée.

Et, ce sont les pays exportateurs de pétrole qui sont les plus durement touchés. Il

s'agit de l'Angola, le Nigeria et les pays de la CEMAC. «Ils ont encore du mal à se remettre des pertes de recettes et des difficultés de balance de paiements qui ont résulté de la chute des cours internationaux», peut-on lire dans le rapport du FMI.

D'autres pays exportateurs de matières premières, tels que le Ghana, la Zambie et le Zimbabwe, sont également aux prises avec d'importants déficits budgétaires, sur

des cours des matières premières, les déséquilibres dont souffrent les pays riches en ressources naturelles ne pourront pas être remédiés facilement. Pour le FMI, «dans ce contexte, il est urgent d'agir afin de corriger les déséquilibres macroéconomiques dans les pays riches en ressources naturelles et pour préserver la dynamique actuelle dans le reste de la région».

Une suite de mesures est donc propo-

Des perspectives en demi-teinte

Selon le rapport FMI, les perspectives de croissance à court terme pour la région devraient rester en demi-teinte au vu de la lenteur des ajustements, des vulnérabilités relatives aux dettes souveraines et de l'intensification des effets de contagion sur le secteur privé.

«Le modeste rebond de la croissance régionale, projetée à 2,6% en 2017, devrait résulter pour l'essentiel d'une atténuation des conditions défavorables qui avaient provoqué un fort ralentissement de la croissance dans les principaux pays en 2016», stipule le rapport.

Selon les estimations, les trois plus grandes économies (Afrique du Sud, Angola et Nigeria) devraient contribuer pour environ ¾ au rebond régional.

La situation des pays de la CEMAC devrait quant à elle rester difficile. La stratégie d'assainissement des finances publiques a été conçue pour en limiter les effets négatifs sur la croissance.

Dans les autres pays riches en ressources naturelles, la croissance économique devrait progressivement gagner en vigueur et se rapprocher de 3% après un rythme estimé à 2% en 2016. Et cela, grâce notamment à une amélioration relative des termes de change. Les prévisions tablent sur un taux supérieur à 5% pour le Mali et le Niger.

En dépit de l'accumulation de facteurs de vulnérabilité signalés, les pays pauvres en ressources naturelles devraient continuer à enregistrer une dynamique de croissance solide. Cependant, pour beaucoup d'entre eux, de nouveaux chocs se sont matérialisés et commencent à peser sur l'activité. □

NK

Les effets de La Niña

DANS certains pays, le ralentissement s'est doublé d'une augmentation de l'insécurité alimentaire. Et même si les effets de la sécheresse qui a sévi en 2016 en Afrique australe s'atténuent, une nouvelle vague de sécheresse attribuée à La Niña touche désormais certaines parties de l'Afrique de l'Est (Ethiopie, Kenya, Soudan du Sud et Tanzanie). D'autant plus, souligne le rapport, qu'il y a des infestations de ravageurs et de chenilles légionnaires dans certains pays, à savoir l'Afrique du Sud, Malawi, Namibie, Congo... Dans ce contexte, affirme le FMI, près de la moitié des pays d'Afrique subsaharienne ont signalé des situations d'insécurité alimentaire qui pourrait toucher 60 millions de personnes de plus cette année. «Pire encore, la famine a été déclarée dans le Soudan du Sud et elle menace la partie nord-est du Nigeria», peut-on lire dans le rapport. □

fond d'endettement déjà élevé et de perspectives de croissance préoccupantes.

Le rapport a aussi mis l'accent sur les pays pauvres en ressources naturelles tels que la Côte d'Ivoire, le Kenya et le Sénégal. Ces pays ont conservé des taux de croissance élevés. Cependant, relève le FMI, le niveau de déficits budgétaires reste élevé depuis plusieurs années. Dans certains pays, le rapport a constaté l'émergence d'impayés et une augmentation du volume des créances improductives dans le secteur bancaire, même dans un contexte de croissance vigoureuse. Par ailleurs, souligne le rapport, malgré les récentes améliorations

sées. Dans les pays riches en ressources naturelles les plus durement touchés, il est conseillé un assainissement des finances publiques. «C'est en particulier le cas dans les pays de la CEMAC. Dans les pays où il est possible d'utiliser la taxe de change (Angola, Nigeria), le FMI recommande une plus grande flexibilité du régime de change et la suppression des restrictions de change qui nuisent à l'économie réelle».

Concernant les autres pays hors CEMAC, la priorité «doit désormais être accordée à la résolution des vulnérabilités qui se font jour, sinon la dynamique de croissance actuelle sera menacée».